



# CERTIBIOCIDÉ

Les personnes exerçant l'activité d'utilisateur professionnel et/ou l'activité de distributeur de produits biocides professionnels doivent être titulaires d'un certificat individuel CERTIBIOCIDÉ.

Nous vous invitons à vous inscrire, en remplissant le coupon-réponse ci-dessous.

*N'hésitez pas à contacter votre Conseiller Agronomique Préconisateur pour de plus amples renseignements*

Les BIOCIDES concernés sont les produits des catégories :

8 - Produits de protection du bois 14- Rodenticides (**rongeurs**) 15- Avicides (oiseaux nuisibles)

18- Insecticides, acaricides et produits utilisés contre les arthropodes (exemples : **traitements chenilles processionnaires, anti-fourmis, démoustication...**). 20- Produits de lutte contre d'autres vertébrés (lézards, taupes, serpents, écureuils)

Et les produits désinfectants des surfaces en contact avec des denrées alimentaires ; le transport et le traitement des ordures ménagères et des déchets d'origine animale ou végétale.

## L'ENTREPRISE

Nom de l'entreprise ou raison sociale : .....

N° de SIRET : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

*Merci de nous indiquer les coordonnées de la personne à qui nous devons adresser le questionnaire de satisfaction faisant suite à la formation*

Nom, Prénom ..... Email : .....

## LE OU LA STAGIAIRE

Nom d'usage : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date & lieu de naissance : ..... / ..... / 19 ..... à .....

Département de naissance : .....

Certiphyto que vous avez obtenu : ..... et date de validité... ..

Portable : ..... Email : .....

**Je souhaite m'inscrire à une session :**

2 décembre 2019 sur BRIGNOLES

3 décembre 2019 sur GRASSE

VIVEA (cotisation MSA chef d'entreprise, chef d'exploitation, conjoint collaborateur, aide-familial, cotisant solidaire, candidat à l'installation).

Merci de joindre un chèque de caution de 168 € TTC à l'ordre de RACINE SAP, il vous sera restitué à la fin de la formation.

FAFSEA et autres fonds.

Merci de prendre contact avec votre organisme collecteur pour connaître la prise en charge. Nous vous demandons de bien vouloir joindre à votre inscription un chèque de 168 € TTC à l'ordre de RACINE SAP. Il servira au paiement de la formation.



Racine SAP – ZAC Nicopolis – 90, rue des Romarins 83170 Brignoles Tél : 04 94 72 64 23- fax : 04 94 69 78 28

www.racine.groupeperret.fr- mliens.racine@groupeperret.fr

N° d'activité DRTEFP : 93830347783. Siren 552 621 096- Code APE 4675 Z

Merci d'envoyer la copie d'une pièce d'identité du stagiaire et son certiphyto

